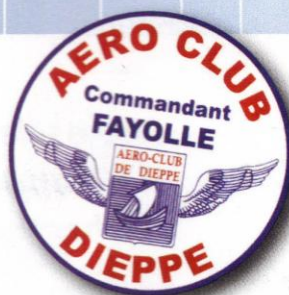


INFOS
Aéro-club



Germain
Chambost



Aéro-Club de Dieppe

Une leçon d'optimisme

POUR SORTIR D'UNE SITUATION DIFFICILE, LA MOBILISATION GÉNÉRALE S'IMPOSE !

Photos :
Aéro-Club de Dieppe
sauf mention contraire

Cela fait maintenant un an et demi que Jérôme Vincent a été élu président de l'aéro-club « Commandant Fayolle » implanté sur l'aérodrome de Dieppe (Seine-Maritime). Et la politique d'ouverture vers l'extérieur que lui et son équipe dirigeante ont instaurée semble porter ses fruits. Il était temps.

En quelques années, le nombre de membres inscrits à l'association avait été divisé par deux, pour tomber au chiffre d'aujourd'hui : 45 (il n'était même que de 35 au début du mandat de la nouvelle équipe). Sur ce total, une dizaine d'élèves. Auxquels s'ajoutent, en sus, 26 jeunes qui suivent la préparation du BIA. Mais quand Jérôme Vincent s'est inscrit pour la première fois au club, en 2003, celui-ci réunissait 80 membres. L'hémorragie tenait pour une

part non négligeable aux conditions particulières d'existence de l'association sur la plate-forme et à des circonstances défavorables, comme en connaissent nombre de clubs.

VOUS AVEZ DIT RIGUEUR ?

L'aérodrome est géré par la CCI de Dieppe, laquelle applique une politique rigoureuse vis-à-vis des utilisateurs des installations, qu'ils soient présents à demeure ou de passage (1). À titre d'exemple, le litre d'essence est aujourd'hui facturé 2,03 €, mais il était à 2,28 € avant que le prix du pétrole ne baisse quelque peu ces derniers temps. Le club paie également 120 € par mois pour pouvoir stationner chacun de ses deux avions, un DR 400 (120 ch) et un PA 28 (180 ch) dans le hangar. Rien d'étonnant si le prix de l'heure

de vol est relativement élevé : 161 € pour le DR 400, 195 € pour le PA 28. Que ce soit en solo ou que ce soit en double, cependant, l'instruction étant dispensée par quatre instructeurs bénévoles, ancien pilote d'Air France à la retraite, pilotes professionnels en activité, voire professeur d'une classe de BTS technique. Cotisation annuelle : 218 €, 178 € pour les moins de 21 ans ou les membres d'un autre aéroclub.

Outre ces conditions d'exploitation, on a évoqué ci-dessus des « circonstances défavorables ». Elles tenaient à la politique du matériel. Pour répondre aux desiderata de certains membres, le club avait fait l'acquisition d'un MCR 4 S. En vendant d'abord le Stark AS 80, réplique d'un Piper Cub qui faisait le bonheur des pilotes férus de train classique. Un symbole disparaissait. Mais mauvaise pioche. Jérôme Vincent n'hésite pas à dire qu'en fait il aura coûté une fortune à l'association : 150 000 € à l'achat, autant en... frais divers durant le temps de possession. Et, à la revente, seulement 60 000 €. Avec au bilan très peu d'heures de vol. Il en allait de même pour un autre appareil, le PA 28. « Il faisait au mieux 80 h par an, se souvient Jérôme Vincent. Dont peut-être 10 h en dehors du département ! Situation intenable... » Comme il aime à le dire, pour lui, il n'y a pas de bons ou de mauvais avions, en aéroclub il n'y a que des avions qui volent ou pas. Voilà le cœur du problème. Directeur général des services dans une commune de la région, le jeune président nouvelle-

Les avions attirent le public comme le miel les abeilles !...





ment élu entendait appliquer les bons principes de gestion. À condition de ne pas vouloir forcer les gens, de ne pas chercher à leur imposer une politique qu'ils rejettent. « *Il faut être en phase avec les membres, sinon c'est la paralysie...* » comme chacun le sait bien. Un adage plus facile à exprimer qu'à mettre en pratique.

CHACUN PEUT S'EXPRIMER

C'est pourtant ce qui fut fait. À la prise de fonction du nouveau bureau, voilà un an et demi, une consultation générale auprès des membres fut donc organisée. Les gens purent librement s'exprimer, préciser leur vision du futur, leurs desiderata. Thème général : que recherchez-vous en venant au club ? La question de la pratique de l'ULM ne fut pas éludée. Elle est devenue un thème récurrent dans beaucoup d'associations. Au club Commandant Fayolle, cette activité devrait démarrer en 2017. Elle vise essentiellement à satisfaire les membres qui voudraient la pratiquer au sein du club, sans quitter celui-ci. Ce, afin de conserver dans l'association ceux qui lui sont attachés. Il ne s'agit en

SOUVENIR DE 1942

Si le club porte le nom du commandant Fayolle, c'est en hommage à un pilote français qui servit dans la Royal Air Force durant la Seconde Guerre mondiale et fut tué lors de combats qui eurent lieu en août 1942. Dieppe fête en effet chaque année, le 19 août, le souvenir du raid de débarquement d'un contingent anglo-canadien (avec des éléments français) à Dieppe en ce jour-là. L'opération de diversion avait pour but de soulager l'Armée rouge qui subissait l'offensive allemande sur le front de l'Est, en mobilisant des troupes de la Wehrmacht à l'Ouest de l'Europe. Elle se solda par de grosses pertes côté allié, mais fournit des enseignements pour la préparation du débarquement de 1944 sur les côtes normandes. Chaque année, des rescapés anglais, canadiens et français participent aux cérémonies de commémoration. Ils se réunissent, en signe de mémoire, devant la stèle installée à côté du club house. ■

Les falaises toutes proches constituent un attrait de toute beauté.



Le mariage de la terre et de la mer, autre charme de la région.

INFOS Aéro-club

Les avions visiteurs sont toujours bienvenus...



...y compris ceux qui rappellent la dernière guerre.



aucun cas de se poser en concurrent du club voisin Les ailes d'Albâtre. Cette politique volontariste s'accompagne d'un effort d'ouverture vers l'extérieur et d'accueil chaleureux. Sans doute la nécessité d'une attitude de cette sorte avait-elle été quelque peu oubliée par le passé. La routine pervertit souvent les meilleures intentions. Des membres s'en allèrent voir ailleurs. Cas symbolique : celui de Pierre, retraité de l'industrie automobile, mécanicien qualifié pour effectuer les révisions de 50 h des avions sous l'autorité de

l'atelier de maintenance agréé, qui partit vers d'autres cieux. Mais les choses ont changé ! Depuis, il est revenu !

Désormais, une permanence quotidienne est assurée, afin d'accueillir les curieux ou les gens en quête d'informations (chaque jour, du 15 mai au 15 septembre. Samedi, dimanche et jours fériés, hors saison). Une personne aimable répond au téléphone. Le club Commandant Fayolle fait ainsi office de représentant de la communauté aéronautique sur la plate-forme. Manière

d'affirmer son existence et son importance aux yeux du gestionnaire. « *Toute la vie de la plate-forme passe par nous* » ne craint pas d'affirmer Jérôme Vincent. Les pilotes des avions en escale sont ainsi conviés à laisser trace de leur venue sur le cahier mis à leur disposition dans les locaux du club, avec appréciations et commentaires. Manière de prouver à la CCI gestionnaire que l'activité, la vie des installations ne se résument pas à une ligne sur un bilan.

L'ouverture permet d'organiser des opérations conjointes avec des associations dieppoises, liées aux activités de l'agglomération, que ce soit avec le port ou l'industrie automobile (l'usine des Alpine Renault est implantée à Dieppe). Le club devient lieu d'accueil pour les participants, fournissant à ceux-ci les boissons des pique-niques... et la possibilité de vols d'initiation sur les avions. On ne répugne pas à faire appel à des manifestations spectaculaires pour attirer l'attention, comme cet avion de construction amateur exposé sur les pelouses de la plage, invitation aux curieux à venir ensuite à l'aérodrome pour recevoir de plus amples renseignements. Il s'agit de créer l'envie. Et d'entretenir celle-ci, ensuite ! ■

(1) En plus du club de vol moteur, une école de vol ULM existe sur la plate-forme, ainsi qu'une société de parachutisme. Les trois sont situés près de l'entrée de l'aérodrome.

À Dieppe on pratique le mélange des genres !

